



GUIDE D'ACTION IMPRIMABLE

Traitement perdu en voyage : votre plan d'action

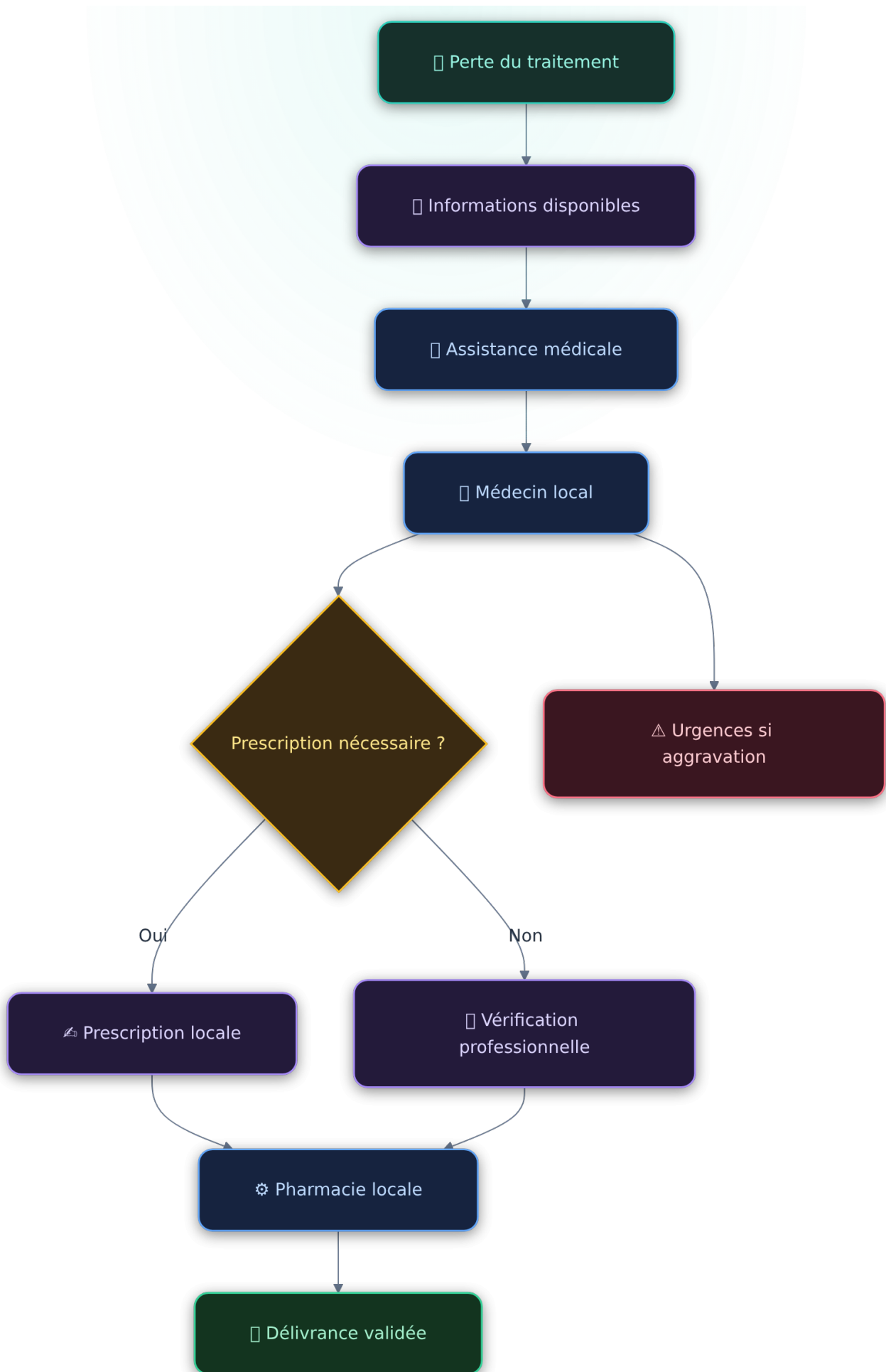
Ce guide vous aide à réagir rapidement si vos médicaments disparaissent pendant un séjour à l'étranger. Suivez les étapes dans l'ordre, sans retarder une prise en charge médicale lorsque votre état ou votre traitement l'exige.

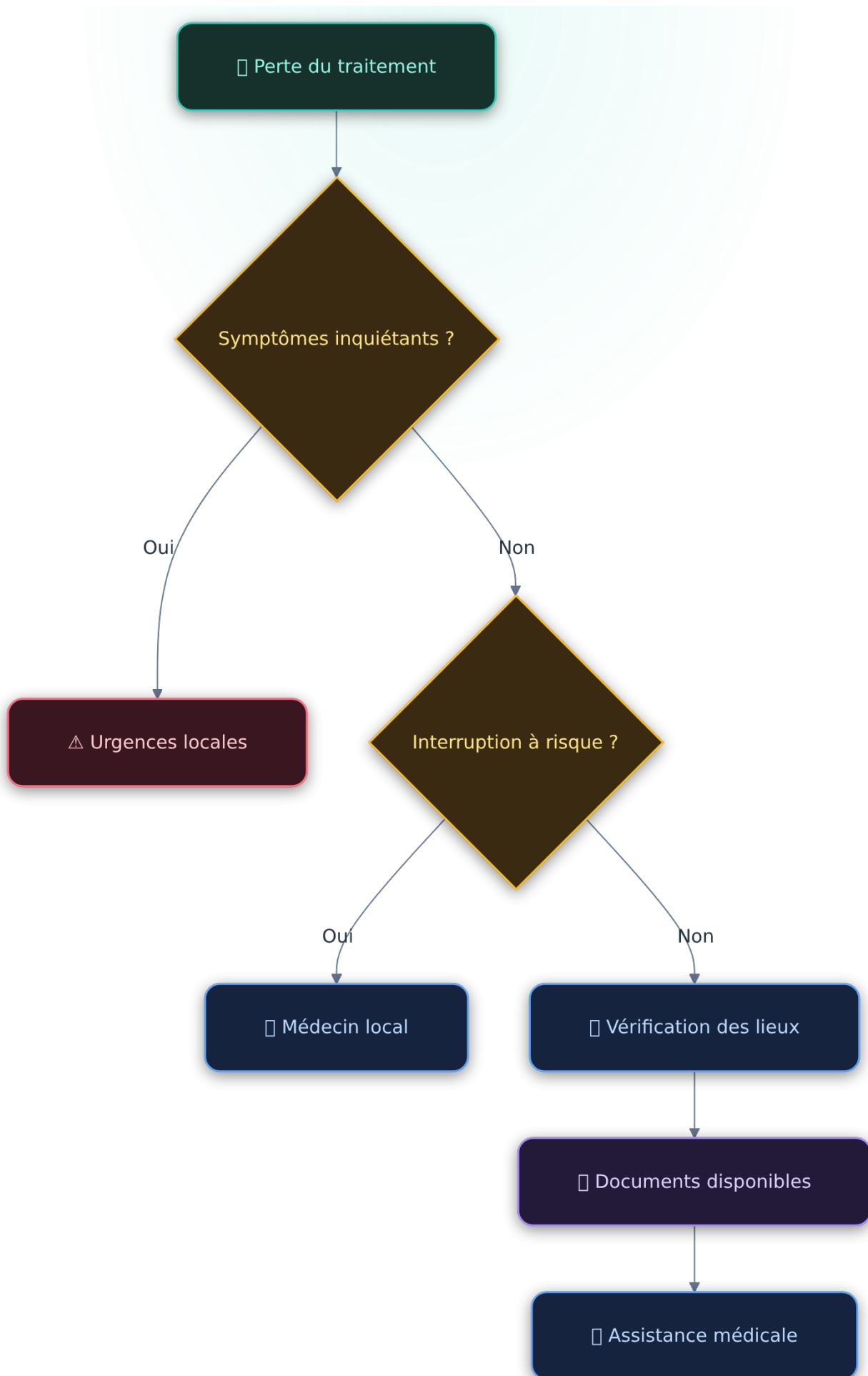
Au sommaire

- 1 Les étapes à suivre
- 2 À préparer avant de contacter un professionnel
- 3 Les règles à ne pas oublier
- 4 Votre mémo avant de partir

! **Priorité absolue : évaluer le risque médical**

En cas de perte de connaissance, confusion, gêne respiratoire, malaise important ou symptôme inhabituel, contactez immédiatement les urgences ou une structure médicale locale. Un traitement indispensable ou dont l'interruption peut entraîner une décompensation justifie aussi un avis médical rapide, même sans symptôme au moment de la perte.





Les étapes à suivre



1. Faites le point immédiatement

Vérifiez les bagages, le logement, le véhicule, les transports et les derniers lieux fréquentés. Séparez les médicaments retrouvés de ceux qui sont perdus, mal identifiés ou dont la conservation est incertaine.

2. Sécurisez les médicaments restants

Ne prenez pas un produit abîmé, mal identifié ou exposé à une forte chaleur ou au gel sans demander l'avis d'un pharmacien ou d'un médecin. Gardez les boîtes, notices, photos et dispositifs associés.

3. Contactez votre assistance

Appelez l'assistance médicale de votre assurance voyage ou de votre carte bancaire. Elle peut vous orienter vers un médecin, une clinique ou un hôpital, mais elle ne remplace pas l'évaluation et la prescription d'un professionnel de santé.

4. Consultez un professionnel local

Présentez les informations disponibles à un médecin ou à une pharmacie sur place. Une ordonnance française, une photographie ou le nom du médicament peuvent faciliter l'évaluation, sans garantir la délivrance : les règles dépendent du pays, du médicament et de sa disponibilité.

5. Conservez les justificatifs

Gardez l'ordonnance locale, les factures, les reçus et les documents d'assistance. En cas de vol, demandez un récépissé ou une déclaration aux autorités locales si votre assurance le réclame.

À préparer avant de contacter un professionnel

☐ **Nom du médicament et, si possible, principe actif**
Ajoutez la forme et le dosage habituel.

☐ **Photo de l'ordonnance ou de la boîte**
Une copie aide le professionnel à identifier le traitement, sans assurer son remplacement.

☐ **Quantité restante et dernière prise connue**
Indiquez ce qui a été retrouvé et ce qui manque.

Informations sur la conservation

Signalez toute exposition à la chaleur, au gel ou une sortie de l'emballage.

Coordonnées de l'assurance ou de l'assistance

Préparez votre numéro de contrat ou les informations disponibles.

Lieu et circonstances de la perte

En cas de vol, notez les éléments utiles pour une éventuelle déclaration.

Les règles à ne pas oublier

Ne doublez pas une prise pour compenser une dose manquée.

Ne substituez pas un médicament par un produit présenté comme similaire sans avis professionnel.

Le 112 est utilisé dans l'Union européenne ; vérifiez également les consignes et numéros locaux.

N'arrêtez pas, n'espacez pas et ne remplacez pas seul un traitement chronique.

L'assistance facilite l'accès aux soins, mais seul un professionnel de santé peut évaluer la situation et prescrire.

i Ordonnance française à l'étranger : ce qu'elle permet

Une copie ou une photographie de l'ordonnance, le nom du principe actif, la forme et le dosage habituel peuvent aider le médecin ou le pharmacien local. Ils ne garantissent toutefois pas la délivrance : la réglementation, la disponibilité et les caractéristiques du médicament peuvent différer selon le pays.

Votre mémo avant de partir

Conservez séparément une copie de l'ordonnance, les photos des boîtes et les coordonnées de votre assistance. Gardez les médicaments dans leurs emballages identifiants et prévoyez les documents nécessaires pour faciliter une consultation si le traitement est perdu.

Ce guide ne remplace pas un avis médical. En cas de symptômes inquiétants ou de risque lié à l'interruption du traitement, contactez sans attendre les urgences ou un professionnel de santé local.